

## DES ACTIVITÉS

### SOUS-TRAITANCE LOGISTIQUE / CONDITIONNEMENT :

- Cartonnage
- Conditionnement en salle propre
- Conditionnement / Emballage
- Gestion plateforme logistique / E Commerce
- Montage / Assemblage

### SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE :

- Câblage / Filerie
- Couture
- Mécanique
- Mécano-soudure
- Menuiserie industrielle
- Montage électromécanique
- Tôlerie fine

### PRODUCTIONS PROPRES :

- Caisserie en bois
- Mobilier d'extérieur en bois
- Restauration collective
- Sublimation céramique

### PRESTATION DE SERVICES :

- Blanchisserie industrielle
- Collecte / Tri / Destruction
- Entretien Espaces Verts
- Nettoyage urbain / Espaces publics
- Mise à disposition de personnels

## DES RÉFÉRENCES

ABB FRANCE, ADREA, AEPI, AIRSTRAR, BIOMERIEUX, CARREFOUR, CASINO, CALOR, CANSON, CHU GRENOBLE, CCI DE GRENOBLE, COPPELIA, DANISCO, EDF, ESC GRENOBLE, FEDERAL MOGUL, GEG, GIFRER BARBEZAT, HEWLETT-PACKARD, IEP GRENOBLE, LE DAUPHIN, LE DINDON (@COMMERCE), MAFELEC, MGE UPS, MAIRIE DE VOIRON, MOBIMUR, PAYS DU VOIRONNAIS, POMAGALSKI, SOCIETE DE MENUISERIE, SEPAL, PREMALLIANCE, SCHNEIDER, SOCIETE GENERALE, SORODHEL, STEELMAG, SPIT, TECUMSEH, TEFAL, VULPIPLAST...

L'AFIPH EN CHIFFRES : 2 600 FAMILLES ET AMIS,  
4 500 PERSONNES ACCOMPAGNÉES, 3 500 PLACES AGRÉES EN  
ÉTABLISSEMENTS, 2 300 SALARIÉS, 42 ÉTABLISSEMENTS ET  
SERVICES EN ISÈRE, RÉPARTIS SUR 120 SITES, 1 000  
ACCOMPAGNEMENTS EN SAVS, SESSAD, PCPE OU SAMSAH

**afiph** accompagner  
le handicap  
www.afiph.org

**association familiale de l'Isère  
pour personnes handicapées**  
association loi 1901 déclarée n°4596  
reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)

Co-financement des Esat



## POUR CONTACTER

Le service commercial Afiph Entreprises

**Tél. 04 38 49 98 12**

**Courriel : [afiphentreprises.commercial@afiph.org](mailto:afiphentreprises.commercial@afiph.org)**

**SAVOIR PLUS :**

**[www.afiph-entreprises.org](http://www.afiph-entreprises.org)**

## Le Siège de l'Afiph

3 avenue Marie Reynoard / CS 70003

38029 Grenoble cedex 2

Tél. 04 76 46 39 66

Courriel général : [accueil@afiph.org](mailto:accueil@afiph.org)

**SAVOIR PLUS :**

**[www.afiph.org](http://www.afiph.org)**

accompagner, chaque jour, la personne  
handicapée dans son parcours de vie

**afiph** ENTREPRISES  
www.afiph.org

TRAVAIL ADAPTÉ



ÉTABLISSEMENTS  
ET SERVICES  
D'ACCOMPAGNEMENT  
PAR LE TRAVAIL

association familiale de l'Isère  
pour personnes handicapées

## QU'EST-CE QU'UN ESAT ?

Un Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail, est un établissement médico-social dont le financement est assuré par l'ARS AURA.

Lieu de production et de travail, comme une entreprise traditionnelle, l'ESAT est aussi un lieu de formation et de soutien médico-social qui, grâce à des accompagnements et à un encadrement spécifique, contribue au développement et à l'insertion de la personne handicapée dans la vie de la Cité.

La personne effectue un travail adapté défini dans le cadre de son projet de vie, valorisant ses capacités. Elle perçoit une rémunération liée à son activité de production, complétée par des aides des pouvoirs publics.

## ESAT ET PRÉFÉRENCE SOCIALE

La réglementation impose aux entreprises du secteur privé et public de 20 salariés ou plus, d'employer des travailleurs handicapés. Le respect de cette réglementation étant souvent difficile, la collaboration avec un ESAT sur des activités de sous-traitance, ou autre, est un moyen de couvrir la moitié de son obligation, diminuant ainsi la contribution obligatoire à l'Agéfiph ou au FIPHFP.

Au-delà de la réponse obligatoire, collaborer avec un ESAT vous inscrit dans une démarche citoyenne de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, valorisante en termes d'image et porteuse de sens et d'éthique. Vous contribuez ainsi aux enjeux de développement durable et à l'effort de cohésion sociale.

## UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

- 1 200 professionnels en situation de handicap,
- 300 encadrants qualifiés,
- 5 Esat, 14 sites en Isère,
- des prestations, des services, des métiers.



### ■ AFIPH ENTREPRISES AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

#### 1 site de production

(Grenoble)

20, rue Leconte de Lisle  
38029 Grenoble Cedex2  
Tél. 04 38 49 98 10 Fax .04 38 49 98 90

#### RESPONSABLES :

Directeur : Grégoire COAT

Tél (LD). 04 38 49 98 18

Portable : 06 43 82 64 42

gregoire.coat@afiph.org

Directrice adj : Charlotte VAN THORRE

Tél (LD). 04 38 49 85 86

Portable : 06 69 33 25 33

charlotte.vanthore@afiph.org

### ■ AFIPH ENTREPRISES SUD-ISÈRE / GRÉSIVAUDAN

#### 4 sites de production

(Susville, Vizille, Champ sur Drac, Lumbin)

ZI Susville

BP 27 38350 La Mure

Tél. 04 76 81 07 57 Fax .04 76 81 51 98

#### RESPONSABLES :

Directeur : Grégoire COAT

Tél (LD). 04 38 49 98 18

Portable : 06 43 82 64 42

gregoire.coat@afiph.org

Directrice adj : Hélène BOUTHIAUX

Tél (LD). 04 38 49 85 86

Portable : 07 61 12 74 29

helene.bouthiaux@afiph.org



### ■ AFIPH ENTREPRISES ISÈRE RHODANNE

#### 3 sites de production

(Vienne, Pont Evêque, St Maurice l'Exil)

ZA la Gère - Malissol

38200 Vienne

Tél. 04 74 53 76 60 Fax .04 74 53 76 61

#### RESPONSABLES :

Directeur : Denis JEUNE

Tél (LD). 04 74 53 76 76

Portable : 06 84 97 80 83

denis.jeune@afiph.org

Directeur adj : Lydie FRANCOIS

Tél (LD). 04 74 53 89 51

Portable : 06 98 65 02 21

lydie.francois@afiph.org

### ■ AFIPH ENTREPRISES NORD-ISÈRE

#### 3 sites de production

(St Clair de La Tour, Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin)

105, route de Combécot

38110 Saint Clair de La Tour

Tél. 04 74 83 24 50 Fax .04 74 97 67 15

#### RESPONSABLES :

Directeur : Denis JEUNE

Tél (LD). 04 74 83 24 50

Portable : 06 84 97 80 83

denis.jeune@afiph.org

Directrice adj : Snézana RAJCEVIC

Tél (LD). 04 76 78 74 34

Portable : 07 63 79 12 89

snezana.rajcevic@afiph.org



### ■ AFIPH ENTREPRISES CENTRE ISÈRE

#### 3 sites de production

(Voiron, La Buisse, Vinay)

111, rue du Docteur Valois

38500 Voiron

Tél. 04 76 67 01 02 Fax .04 76 67 01 90

#### RESPONSABLES :

Directeur : Thomas ESCOFFIER

Tél (LD). 04 76 67 55 10

Portable : 07 63 90 59 75

thomas.escoffier@afiph.org



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour satisfaire à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, vous pouvez faire appel aux Esat. Le code des marchés publics a prévu cette facilité, dans son article 15 pour réserver certains lots ou marchés à des ESAT; dans son article 77.III pour les besoins occasionnels de faible montant; ou dans son article 14 qui permet d'insérer des clauses sociales comme conditions d'exécution du marché.